

Un projet pour faire vivre le territoire et ses habitants

Document portant la conviction des élus communautaires pour le développement de l'Auxerrois entre 2015 et 2020, le projet de territoire met à profit les compétences exercées par la Communauté. Trois défis sous-tendent cette projection : l'attractivité, la cohésion sociale et la qualité environnementale du territoire. Le mapping ci-contre ne donne qu'un aperçu de l'envergure des actions qui seront entreprises d'ici 2020.

Faire valoir les forces et transformer les faiblesses du territoire en facteurs d'attractivité pour l'entrepreneuriat créateur d'emplois et l'accueil de nouveaux habitants

Mettre en œuvre la stratégie de développement économique

- Renforcer la vocation résidentielle touristique du territoire
- Accélérer le déploiement du haut et très haut débit accessibles aux particuliers et aux entreprises
- Réaliser un parc d'activité à Appoigny
- Proposer un accompagnement adapté aux besoins des entreprises
- Promouvoir l'image du territoire vers l'extérieur

Accroître la compétitivité de l'Auxerrois situé sur l'axe stratégique Paris-Lyon et à la confluence des pôles régionaux Dijon et Orléans

- Installer le Pôle d'équilibre territorial rural
- Réaliser un Schéma de cohérence territoriale

Co-construire un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie

Intervenir dans le sens de la nouvelle Politique de la ville

Comme définie par le Gouvernement

- Soutenir les dispositifs d'aide à l'intégration des jeunes sortis du système scolaire tels que les Ecoles de la deuxième chance
- Monter une plateforme mobilité à l'échelle du département
- Créer un garage associatif pour lutter contre la mécanique sauvage

Favoriser l'accès (le maintien) à (dans) l'emploi

Dynamiser le commerce de quartier

- Réaménager les espaces et les équipements publics

- Permettre l'accès au sport et à la culture, vecteurs de lien social et d'insertion dans la société

Favoriser l'égalité des chances face à l'éducation et la santé pour prévenir la délinquance

- Contribuer à la solidarité entre les générations
- Développer l'accès aux droits

Améliorer l'habitat et le cadre de vie dans les quartiers de la Politique de la ville

- Financer la construction et la réhabilitation

Répondre aux maires confrontés à des installations sur leur commune

Permettre l'accueil des gens du voyage sur le territoire

- Aménager une aire de grand passage des gens du voyage

- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des familles de la route de Lyon nouvellement relogées dans des conditions décentes

- Sensibiliser les gens du voyage à la nécessaire scolarisation des enfants

Soutenir l'accession à la propriété dans le neuf

- Redéfinir les enveloppes d'aide à la production de logements sociaux

- Favoriser l'accès à l'information des jeunes sur le logement

Poursuivre le Programme local de l'habitat 2011 - 2016

- Prendre le relais sur le dispositif actuel d'aide à la rénovation énergétique en dégageant des axes d'intervention supplémentaires en termes d'adaptation au vieillissement et au handicap, de lutte contre l'indignité, la vacance des logements...

Evaluer les actions réalisées et relancer la réflexion en 2017 pour élaborer un second PLH à partir de 2018

Faciliter les déplacements, moteurs de la transition énergétique et d'attractivité

- Reserver 5 M€ en prévision des travaux d'électrification de la ligne SNCF Laroche-Migennes/Auxerre qui se montent à 36M€

- Poursuivre le réseau cyclable utilitaire et créer des boucles touristiques cyclables

- Accompagner les déplacements des salariés

Réaliser un Pôle environnemental

Lieu centralisateur de toutes les démarches éco-responsables engagées sur le territoire

Soutenir la création d'unité de méthanisation

- Etudier la réinjection de biogaz dans le réseau public
- Collecter les bio déchets de la restauration collective et des restaurateurs

- Promouvoir les cultures énergétiques auprès des agriculteurs, spécifiquement à proximité des captages d'eau potable

Optimiser le traitement des déchets

- Réaliser une déchèterie pour les professionnels

- Généraliser la collecte par apport volontaire à l'ensemble des secteurs urbains denses

- Poursuivre le remplacement du parc des camions bennes

Préserver la qualité de la ressource en eau

- Poursuivre la réhabilitation des réservoirs

- Augmenter le renouvellement des conduites vétustes

- Prendre pour compétence « La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations »

- Finaliser le projet de réalimentation de la nappe du captage de la Plaine du Saulce pour abaisser durablement le taux de nitrate dans l'eau potable